

# rapport

## **PROMOUVOIR LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE**

Des politiques qui marchent  
pour de profondes transformations

RAPPORT No. 29  
Mai 2021  
[www.iemed.org](http://www.iemed.org)

# rapport

## PROMOUVOIR LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

Des politiques qui marchent pour de profondes transformations

Conférence en ligne - 7 mai 2021

### Introduction

Dans le contexte de la co-présidence espagnole 2021 du Dialogue 5+5 et en se basant sur la Déclaration de Tunis adoptée le 20 octobre 2020 par les ministres des Affaires étrangères des pays de la Méditerranée occidentale, l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed), membre fondateur de la Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée, a organisé une conférence en ligne intitulée « **Promouvoir la participation économique des femmes en Méditerranée occidentale** ». Tenue sous l'égide du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération du Gouvernement d'Espagne, cette conférence visait à contribuer par des recommandations politiques aux délibérations qui se tiendront lors de la réunion annuelle 2021 des ministres des Affaires étrangères du bassin de la Méditerranée occidentale sous la co-présidence espagnole du Dialogue 5+5.

Conformément à l'approche de l'Agenda 2030 des Nations Unies, et en particulier de l'ODD 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles), cette conférence en ligne se proposait de présenter l'égalité entre les femmes et les hommes comme axe transversal permettant de construire des sociétés plus prospères, inclusives et durables. L'objectif de la conférence était de rendre compte des disparités économiques entre hommes et femmes au sein des sociétés de la Méditerranée occidentale, avant de présenter des pratiques pour promouvoir la participation économique des femmes dans les pays de la région.

Les défis et opportunités pour favoriser la participation économique des femmes dans la région ont été débattus par **Cristina Gallach Figueras** (Secrétaire d'État aux Affaires étrangères au Ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération du Gouvernement espagnol), **Nasser Kamel** (Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée), **Senén Florensa** (Président du Comité exécutif de l'IEMed), **Carlos Conde** (Chef de la Division Moyen-Orient et Afrique au Secrétariat des relations mondiales de l'Organisation de coopération et de développement économiques de l'OCDE), **Myriem Ouchen Noussairi** (Spécialiste en gestion de programmes à ONU Femmes Maghreb), **Omayma Achour** (Présidente de Jossour Forum des Femmes marocaines), **Leila Belkhiria Jaber** (Présidente de la Chambre nationale des Femmes Cheffes d'Entreprises de Tunisie), **Hala Bugaighis** (Co-fondatrice du think tank libyen Jusoor Center for Studies and Development), et **Fairouz Habache** (Présidente de Women in Business of Algeria). Le dialogue résultant des discussions et de l'échange de bonnes pratiques a donné lieu à la formulation de recommandations de politiques publiques visant à ouvrir la voie à de profondes transformations économiques et sociales. Ces recommandations et les réflexions des participant.e.s sont résumées dans ce rapport.

### **La participation économique des femmes au Maghreb cruciale pour assurer développement humain et socioéconomique**

Une meilleure participation économique des femmes est cruciale pour construire des sociétés plus prospères, inclusives et durables. Avancer vers l'égalité des sexes et la pleine réalisation des droits des femmes (objectif de développement durable 5) implique de promouvoir la participation des femmes à l'économie, y compris leur accès à des emplois décents et à des postes de décision, l'égalité salariale, le contrôle des capacités productives, de leur temps de travail et de l'agencement de leur vie. Les bénéfices pour la société en général sont clairs : la participation économique des femmes contribue à stimuler la productivité, la diversification et la prospérité des économies, et permet d'avancer vers la réalisation des objectifs de développement durable comme l'éradication de la pauvreté, la sécurité

alimentaire, la santé, l'éducation, ou encore la réduction des inégalités. Se priver au contraire de la participation économique des femmes a un coût considérable – tant en termes de PIB (15% du PIB mondial selon la Banque mondiale) que de développement humain –, que nulle société ne peut ignorer.

Or, force est de constater que les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord comptent parmi les pays avec les plus faibles taux de participation des femmes à la population active. C'est le cas notamment au Maghreb où, malgré les progrès en termes d'éducation, les taux de participation des femmes au marché du travail ne dépassent pas les 25%. Les femmes sont d'ailleurs plus touchées par le chômage, les emplois précaires, notamment dans l'économie informelle, les inégalités salariales et ont un accès extrêmement restreint aux postes à responsabilité et à l'entrepreneuriat. Ainsi, selon les chiffres évoqués par les intervenant.e.s, si en Tunisie les femmes représentent environ 70% des diplômées de l'université, seules 25% des Tunisiennes se retrouvent sur le marché du travail. En Libye, moins de 1% des entrepreneurs sont des femmes.

### **La pandémie de la Covid-19 : une crise qui a avant tout touché les femmes**

Les intervenant.e.s ont aussi tenu à souligner le rôle de la pandémie de la Covid-19 dans l'exacerbation et la mise en lumière de ces inégalités hommes-femmes en matière économique au Maghreb. En effet, les femmes ont été touchées de manière disproportionnée par la crise économique. Travaillant en majorité dans les secteurs du tourisme, des travaux domestiques et des services, les femmes ont vu leur vulnérabilité face au chômage et à la cessation d'activité s'accroître de manière plus importante que pour les hommes. Selon les panélistes, en Tunisie, ce sont 50% des entreprises dirigées par des femmes qui étaient menacées de disparaître, tandis qu'en Algérie, le risque de cessation d'activité des entreprises ayant une femme à leur tête était de 6 points de pourcentage supérieur à celui des entreprises dirigées par des hommes.

De plus, les participant.e.s ont insisté sur le rôle central que les femmes ont joué face à la crise sanitaire et économique. Les femmes se sont en effet retrouvées en première ligne face à l'urgence sanitaire en tant que principale composante du personnel médical. D'autre part, elles ont dû faire face des responsabilités familiales plus lourdes touchant à l'éducation des enfants et aux tâches ménagères qui n'ont pu qu'entraver leur participation à la vie économique, ainsi qu'à une plus grande exposition à la violence domestique et économique.

### **Surmonter les obstacles à une plus grande participation économique des femmes au Maghreb**

Pour les participant.e.s à la conférence, il est essentiel d'identifier les obstacles et les facteurs qui influent sur la faible participation économique des femmes au Maghreb pour pouvoir élaborer des réponses adaptées à ce défi.

La difficulté des économies de la région à créer de l'emploi décent a tout d'abord été mentionné comme un élément important à prendre en compte, dans la mesure où cela réduit considérablement le spectre d'opportunités d'emplois disponibles. **Promouvoir la création d'emplois décents dans l'économie formelle** est un prérequis fondamental pour pouvoir intégrer davantage les femmes à la population active et leur faire bénéficier de droits sociaux essentiels.

Au-delà de la sous-performance des économies maghrébines en termes de création d'emplois qui touche avant tout les jeunes et les femmes, les intervenant.e.s ont surtout du doigt un environnement d'ensemble peu propice à encourager la participation économique des femmes.

### **Faire évoluer les perceptions et normes socio-culturelles**

Les perceptions et les normes socio-culturelles ont en effet été mentionnées comme freins importants à l'entrée des femmes sur le marché du travail. Celles-ci perpétuent des stéréotypes de genre en assignant des

rôles spécifiques aux femmes, en particulier celui de femmes au foyer, ou les limitant à certains types d'emplois. Ces perceptions et normes socio-culturelles ont aussi un rôle fondamental dans les inégalités salariales et les barrières dans l'accès à des postes de décision.

Face à cela, une panéliste a souligné le rôle fondamental des pouvoirs publics et des législateurs dans l'évolution des normes socio-culturelles. Elle a par exemple cité la récente loi organique promulguée en Algérie qui stipule que les listes électorales doivent comporter au moins 50% de femmes. Cette **politique de quota** vise à changer les perceptions sociales « par le haut » en rendant visible les femmes occupant des postes de décision politique et misant sur un effet d'entraînement dans la vie économique du pays. Changer les perceptions sociales passe également par l'éducation des jeunes. Ainsi, la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprise de Tunisie (CNFCE) **valorise les succès de femmes entrepreneures à travers les réseaux sociaux**, outils puissants pour influencer la jeunesse. Le projet « Mille et une femmes » met en valeur les success stories de femmes pour inspirer et changer les mentalités des jeunes Tunisiens et Tunisiennes et leur ouvrir de nouvelles perspectives.

### Renforcer le cadre légal et surtout le mettre en œuvre sur le terrain

Les cadres légaux sont des éléments clés qui peuvent encourager la participation économique des femmes. Au Maghreb, du Maroc à la Libye, ceux-ci sont relativement déficients et ne contribuent pas à instaurer un environnement favorable à l'autonomisation économique des femmes. Globalement, les participant.e.s ont signalé l'absence ou le manque d'intégration de la perspective de genre dans les législations de ces pays.

Pourtant, il est clair que des **réformes des lois du travail** sont souhaitables **pour encourager la participation économique des femmes au Maghreb**. Des participantes ont ainsi espéré des changements légaux positifs qui permettraient d'éliminer les discriminations basées sur le genre, évoluer vers l'égalité salariale, un meilleur accès à la propriété, favoriser

l'aménagement des temps de travail, inciter au partage des tâches domestiques et enfin développer et rendre accessibles des services de garde d'enfant. Ces réformes doivent également s'attaquer au problème de l'informalité pour garantir aux femmes l'intégration à des cadres légaux protecteurs et la jouissance d'une protection sociale adéquate, notamment à travers des mesures d'incitation au passage vers l'économie formelle.

Enfin, si des avancées ont été réalisées au cours des dernières années en termes de législation favorisant l'égalité et la participation économiques des femmes, celles-ci se heurtent à la dure réalité de la pratique. Les participant.e.s ont insisté sur le manque de publicité, de sensibilisation des parties prenantes et de respect et d'application des lois laissant ces changements légaux positifs sans effet sur le terrain.

Pour remédier à cette situation, il a été préconisé de **renforcer le lobbying des associations pour l'égalité hommes-femmes** dans la sphère économique auprès des pouvoirs publics, **afin que les politiques publiques intègrent la question de genre dans leur processus de formulation**. Pour cela, les participants ont relevé la nécessité de baser ce travail de lobbying, ainsi que le processus d'élaboration des politiques, sur des **données ventilées selon le sexe qui permettent de mesurer et d'objectiver les inégalités hommes-femmes**. Cela passe, comme le propose la CNFCE, sur la **création d'observatoires** qui permettent de faire des états des lieux et collecter des données. À ce propos, l'exemple de l'Observatoire de femmes de la Méditerranée dans les postes de décision a été cité comme stratégie importante pour objectiver le déficit d'accès des femmes à ces postes à responsabilité, en préalable à des actions de lobby.

### **Favoriser la transition entre le système éducatif et le marché du travail**

Si les femmes constituent la majorité des diplômées de l'enseignement universitaire au Maghreb, elles peinent à accéder à l'emploi en comparaison avec leurs pairs masculins. Des politiques holistiques qui

favorisent la pleine intégration des femmes au marché du travail sont nécessaires aujourd'hui. Les associations de femmes entrepreneures (comme la CNFCE en Tunisie et WIBA en Algérie) ou qui militent pour la participation économique des femmes (Jusoor en Libye et Jossour au Maroc) ont pris la mesure du problème en développant des activités **de renforcement de capacités** des femmes pour leur permettre d'effectuer cette transition vers la vie professionnelle. Ainsi, elles mettent en avant la nécessité de **soutenir et développer des incubateurs et pépinières d'entreprises spécialement dédiés aux femmes en partenariat avec les universités, de développer des cellules d'écoute et d'accompagnement** pour inculquer l'esprit d'entreprendre et la confiance en soi aux jeunes diplômées et renforcer leurs capacités pour concrétiser leurs projets professionnels.

Dans cette transition vers le marché du travail et l'entrepreneuriat, les femmes sont aussi confrontées à un autre obstacle : l'accès limité au patrimoine et au financement. Face à cela, les conférencières ont mis l'accent sur le besoin de mettre en œuvre, tant par les pouvoirs publics que par le secteur bancaire, des politiques destinées à **offrir des services financiers accessibles, économiquement abordables, et adaptés aux besoins des femmes** comme préalable à leur pleine participation économique qui peut se réaliser à travers l'entrepreneuriat et l'accès à la propriété.

### Inégalités de genres en termes d'accès à la technologie

Enfin, les participant.e.s ont reconnu que la révolution numérique pouvait constituer une opportunité pour améliorer la participation économique des femmes. Les outils numériques permettent d'une part de contribuer à améliorer l'inclusion financière des segments mal desservis de la société, dont les femmes. D'autre part, le développement de métiers dans le secteur numérique offre de nouvelles opportunités d'emplois pour les femmes au Maghreb, tandis que l'essor du télétravail favorisé par la pandémie de la Covid-19 permet une meilleure conciliation et flexibilité



entre vie familiale et vie professionnelle, notamment en cas d'absence de services de garde d'enfant. Or, les panélistes se sont attaché.e.s à rappeler que la fracture numérique entre hommes et femmes au Maghreb menace de transformer les opportunités de la révolution numérique en obstacles à la participation économique des femmes. **Développer l'éducation numérique à destination des femmes et renforcer l'arsenal juridique** pour encadrer ces nouveaux métiers et leurs contraintes doivent être une priorité des gouvernements de la région.

### Conclusions

Alors que la pandémie de la Covid-19 a constitué un moment de prise de conscience des inégalités hommes-femmes dans le monde du travail, notamment au Maghreb, les participant.e.s à la conférence ont tenu à souligner la nécessité de tirer les leçons de la pandémie en intégrant la problématique du genre dans les plans de relance de l'activité économique. Ils considèrent en effet que la période postpandémie est un moment clé pour faire avancer un agenda social et mettre en œuvre des réformes structurelles qui permettent notamment de soutenir le passage à l'économie formelle, l'élargissement de la protection sociale et le recul des discriminations basées sur le genre, pour que les femmes puissent devenir des actrices de premier plan de la vie économique des pays du Maghreb.

### Recommandations politiques et messages clés

- Entamer des réformes sensibles au genre pour l'extension de la protection sociale, notamment des régimes d'assurance maladie, d'assurance-chômage, d'allocations familiales, tout en adoptant une perspective de genre ;
- Renforcer les politiques visant à accélérer la transition d'économies informelles à des économies formelles, notamment à travers des mesures d'incitation ;
- Développer des stratégies nationales visant à promouvoir l'entrepreneuriat féminin à travers des partenariats avec les universités, le développement

- de pépinières d'entreprises féminines, de cellules d'accompagnement et l'éducation et l'inclusion financières ;
- Intégrer la dimension de genre dans les processus de prise de décision et d'élaboration des politiques publiques, en les basant notamment sur la collecte de données ventilées par sexe, et veiller à l'application effective des législations à travers la sensibilisation des parties prenantes ;
  - Promouvoir la création d'observatoires des inégalités hommes-femmes sur le marché du travail, notamment en termes d'accès aux postes de décision, pour objectiver ces inégalités et nourrir les processus d'élaboration de politiques publiques ;
  - Renforcer les actions de lobbying de la société civile auprès des pouvoirs publics, des législateurs et des médias pour influencer l'agenda des politiques publiques en faveur de la participation économique des femmes ;
  - Renforcer les capacités des acteurs et actrices de la société civile militant pour la participation économique des femmes à travers la création de plateformes régionales permettant l'échange d'expériences ;
  - Imposer depuis la législation l'évolution des normes et perceptions socio-culturelles entravant la participation économique des femmes notamment à travers des politiques de quota ;
  - Influer sur les perceptions socio-culturelles des nouvelles générations en faisant le meilleur usage des réseaux sociaux en y mettant en valeur les compétences et les réussites professionnelles des femmes ;
  - Réduire la fracture numérique entre hommes et femmes par une offre d'éducation numérique destinées aux femmes ;
  - Faciliter l'inclusion financière des femmes à travers des programmes d'éducation financière et une offre adaptée et accessible de produits financiers.

